

220C0987
FR0011592104-DIV09

17 mars 2020

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

BLUE SOLUTIONS

(Euronext Paris)

Complément à D&I 220C0945 du 13 mars 2020

Le 17 mars 2020, la société Bolloré a annoncé la modification des caractéristiques d'un projet d'offre publique annoncé le 12 mars (cf. notamment D&I 220C0945 du 13 mars 2020) qu'elle envisage de déposer sur les actions de société BLUE SOLUTIONS : désormais ce projet d'offre publique sera libellé uniquement sous la forme d'une offre publique d'achat simplifiée¹.

Par conséquent, à compter de cette publication les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sont applicables uniquement sur les titres BLUE SOLUTIONS.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 17 mars 2020 par la société Bolloré.